

1  
( N° 114. )

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 19 JANVIER 1842.

---

### NATURALISATION ORDINAIRE.

---

*RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,  
sur la pétition du sieur Jean-Charles Van Soethem.*

---

MESRIEURS,

Jean-Charles Van Soethem a vu le jour au Sas-de-Gand, le 2 mai 1787; il est entré au service de France, le 24 décembre 1808, et il a fait les campagnes d'Italie et d'Allemagne; le 29 août 1813, il fut fait prisonnier, à la bataille de Lunberg, et il rentra des prisons de la Pologne, le 8 juin 1814.

Le 10 avril 1815, il rentra au service des Pays-Bas, et il fut promu le 20 octobre 1815 au grade de lieutenant à la 12<sup>e</sup> division d'infanterie.

Le pétitionnaire fait partie de l'armée belge, depuis le 27 octobre 1830, en qualité de capitaine, au 10<sup>e</sup> régiment de ligne, à l'organisation duquel il contribua beaucoup par son zèle et son activité; il a conquis ses grades sur le champ de bataille; sa conduite honorable ne s'est jamais démentie, et il a su se concilier l'estime et l'affection de ses chefs.

Les autorités estiment que sa demande mérite d'être favorablement accueillie.

*Le rapporteur,*  
**HENOT.**

*Le président,*  
**DU BUS AÏNÉ.**